

# SHEVA

## Compte-rendu du Conseil d'Administration du 26/03/2013



**Lieu** : Maisons-Alfort

**Date** : le 26/03/2013

### Présents :

**Anne BOISSON** – trésorière  
**Catherine BOISSON-VIDAL**  
**Cédric BRIAND** – dir. technique  
**Nicolas FLEURY**  
**Marie-Gaëlle FROELIGER**  
**Alexis JOCH**

**Vanessa KOCABA**  
**Robert MORAILLON**  
**Ivan MOSZER** – secrétaire  
**Christine PICARD** – vice-présidente  
**Laurence ROBACHE**

### Absents excusés :

Emmanuelle HUGUES (SECEVA)\*  
Catherine LAROCHE  
Jean-François LASSALLE – président  
Audrey LORENTZ

Eva MANTEL (SECEVA)\*  
Jean-Pierre OZANNE  
Camille POISSONNIER (SECEVA)\*

*\* La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

---

## Ordre du jour

1. Point sur la nouvelle carrière
2. Projet « opérations en ligne »
3. Inscriptions : tarifs 2013-2014, politique forfaits/vacances/récupérations
4. Point sur la cavalerie (départs en retraite)
5. Point sur l'équipe enseignante
6. Organisation d'une journée portes ouvertes et d'une soirée de fin d'année
7. Séjour au Touquet
8. Questions diverses

## 1. Point sur la nouvelle carrière

CP refait l'historique du dossier et donne les derniers éléments. Un quiproquo avec l'École s'est instauré sur la nécessité et les modalités de dépôt d'un **permis de construire**, qui a encore retardé l'avancement du dossier.

JFL a eu une discussion avec M. Fritz, **responsable du service technique** de la Mairie de Maisons-Alfort. Ce dernier a contacté le **service d'urbanisme** qui lui a indiqué que, comme nous ne construisons ni ne détruisons rien, et que nous procédions, principalement, à un dépôt de sol sur le parking existant, sans éliminer le sol préexistant, **aucun document administratif ni autorisation préalable n'était nécessaire**.

Considérant que notre plan d'aménagement est **validé** (à l'exception d'une remarque de l'École sur la surface de la carrière, qui serait trop importante à ses yeux, mais qui est néanmoins conforme aux « 1 000 m<sup>2</sup> environ » indiqués dans le protocole d'accord), nous poursuivons donc l'objectif d'un **aménagement pendant les vacances de Pâques**.

Comme indiqué dans le CR précédent, une **demande de subvention** au Conseil Régional a été envoyée.

## 2. Projet « opérations en ligne »

IM présente l'état d'avancement du projet visant au développement de nouvelles **fonctionnalités interactives** sur le site de la SHEVA, mené conjointement avec CBV et Lionel.

Le système d'**inscriptions par Internet aux plannings vacances** a été utilisé en grandeur réelle en février (principe : définition d'un planning de reprises, et sélection par les adhérents de leurs horaires d'inscription, avec contrôle des niveaux et du nombre d'inscriptions autorisées ; possibilité de s'inscrire aussi pour des récupérations, selon disponibilités). Le système s'avère très **souple** et bien répondre aux **attentes** des adhérents, selon une **enquête en ligne** réalisée juste après les vacances. Après quelques adaptations mineures et corrections de bugs, il sera **reconduit** pour les vacances de Printemps. Il est nécessaire de rappeler régulièrement l'importance que chacun **prévienne suffisamment tôt de son absence** afin de pouvoir optimiser la gestion des rattrapages.

Une étude a été réalisée pour la mise en place de **paiements en ligne**. Cela nécessite d'interagir avec **deux partenaires** différents : un prestataire de paiement en ligne (*a priori* Ogone) et notre banque (HSBC). Cela signifie des **coûts** à chaque étape (commissions), en particulier pour avoir la possibilité de **paiements en plusieurs fois** (ce qu'une formule forfaitaire plus économique ne permet pas). Le coût global est estimé à **3,5 k€ / an**.

Une hypothèse alternative consistant à mettre en place des **prélèvements client** est également discutée, mais le coût doit être étudié et un tel système se révélerait probablement plus lourd à implémenter, à la fois pour la SHEVA et pour les adhérents.

La décision est prise de **mettre en place le paiement en ligne**, et de répercuter le coût avec une participation annuelle de **5 € / adhérent** (sur les cotisations). Cette opération reste cependant subordonnée à la **validation** par Lionel des éléments informatiques et du temps requis pour disposer d'un système testé et fiable ; à défaut, elle sera remise à la saison prochaine. Le **format des relevés** fournis par la banque doit également être demandé pour étudier l'intégration des données au système informatique de gestion de la SHEVA.

Quelle que soit la conclusion définitive concernant le paiement en ligne, l'objectif de permettre dès cette année une **(pré-)inscription en ligne** pour les réinscriptions annuelles (sur un modèle similaire à celui des inscriptions vacances), qui permettra notamment d'éviter les longues files d'attente le jour d'ouverture, est conservé. CB recommande de bien faire attention à d'éventuels blocages qui pourraient rebuter des clients (par ex. prévoir une liste

d'attente), et de ne pas trop effacer les rapports humains directs (toujours proposer aux adhérents de venir discuter à la SHEVA, voire ne pas imposer l'inscription en ligne ?). Une enquête en ligne sera lancée pour mieux connaître les **souhaits des adhérents** pour l'année prochaine (réinscription ou non, types de reprise ou horaires particuliers, etc.).

### **3. Inscriptions : tarifs 2013-2014, politique forfaits/vacances/récupérations**

L'avis majoritaire des membres présents du CA est de **ne pas augmenter** les tarifs pour la saison prochaine (hormis la participation éventuelle aux paiements en ligne évoquée au point 2., qui pourrait aussi être repoussée à l'année suivante).

Le dossier ANCV n'a pas encore avancé. Une question est soulevée néanmoins : comment gérer des paiements partiels par carte bancaire (en ligne), avec un complément par chèques-vacances ? Comme le paiement par chèques-vacances sera-t-il garanti ? Faut-il tout encaisser par carte bancaire puis rembourser l'adhérent qui fournit des chèques-vacances ?

Pour les **nouveaux cavaliers** (en particulier les débutants), il est décidé d'ajouter un avertissement sur la fiche d'inscription pour les inciter fortement à prendre un forfait **trimestriel** (abandons fréquents en hiver), et parallèlement de pointer plus précisément les **conditions de remboursements** des forfaits annuels (qui ne s'appliquent notamment pas pour cause de « froid hivernal » ou « démotivation du cavalier » !). Il est également suggéré d'ajouter sur les fiches d'inscription un champ « profession » (facultatif) pour mieux identifier les **compétences** potentiellement utiles de nos adhérents.

La **date d'ouverture** des inscriptions est discutée, notamment pour tenir compte du calendrier des clubs concurrents de la région (de nouveaux cavaliers souhaiteraient s'inscrire à la SHEVA mais sont gênés par nos dates souvent plus tardives qui, associées à l'absence de garantie de places disponibles, les poussent à se (ré)inscrire dans un autre club ouvrant ses inscriptions plus tôt). L'ouverture des réinscriptions pourrait donc avoir lieu **fin mai**, avec une seule semaine d'écart entre cette date et celle des inscriptions pour nouveaux adhérents. Un bulletin sera diffusé dans le journal de Maisons-Alfort pour annoncer les dates des inscriptions externes. Le planning des reprises 2013-2014 devra tenir compte de la réforme des **rythmes scolaires** (applicable dès cette saison sur Paris).

Une discussion de fond a porté sur la « philosophie » de la **relation client** de la SHEVA. Par ex., certains membres du CA soulignent quelques **rigidités** dans le règlement (rattrapage trimestriel unique, conditions de remboursement), ou encore citent l'exemple du système des inscriptions vacances, certes très bien réalisé (cf. point 2.), mais qui interdit de s'inscrire deux fois une même semaine (et pas l'autre semaine) ; sur le plan **tarifaire**, même si le tarif horaire de la SHEVA reste compétitif, le volume horaire annuel (45 heures) plus important que la moyenne des clubs de la région génère une addition globale à régler généralement plus élevée pour le client, tout en proposant certaines reprises auxquelles il est souvent difficile d'assister (notamment celles de fin août avant la rentrée scolaire). CB et d'autres répondent que ce qui peut être ressenti comme un manque de souplesse est une **nécessité** pour à la fois gérer correctement la cavalerie et l'équipe enseignante (qui ont tous besoin de périodes de repos !), et conserver un fonctionnement solidaire entre adhérents (si le choix des reprises proposées est contraint par les raisons précitées, proposer plus de souplesse à certains adhérents pourrait être nuisible à d'autres) ; concernant le volume horaire annuel et le coût consécutif des forfaits, il s'agirait d'une condition nécessaire à notre équilibre financier. Certaines **améliorations** pourraient néanmoins être envisagées : par ex., lorsque les récupérations seront informatisées, la possibilité de proposer plus de rattrapages (pendant les vacances notamment) pourra être testée.

#### **4. Point sur la cavalerie (départs en retraite)**

Les départs suivants sont prévus :

- **Gypsie** : il y aurait un repreneur potentiel (contact CBV)
- **L'Apache** : AB est volontaire pour le reprendre
- **Loustic** : Estelle Go est volontaire pour le reprendre

À signaler également le décès de **Poterne** fin février, suite à une colique grave le lendemain d'une intervention chirurgicale mineure.

**Une Reine** devrait être en reprise en fin d'année. **Stewart** a repris le travail. CB cherche de nouveaux chevaux (3-4).

#### **5. Point sur l'équipe enseignante**

**Muriel** a repris le travail pendant les vacances d'Hiver. Les enseignants intérimaires qui l'ont remplacée ont donc quitté le club.

**Sophie MASSIAS** (palefrenière) pourrait rester à plein temps l'année prochaine.

#### **6. Organisation d'une journée portes ouvertes et d'une soirée de fin d'année**

En raison des travaux prévus pour la **nouvelle carrière**, il n'y aura pas de journée portes ouvertes cette année.

En revanche, les **jeux du Val-de-Marne** ont lieu les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin, et cette année l'équitation est mise à l'honneur. Ainsi, le 31 mai au soir aura lieu une manifestation à Marolles, à laquelle tous les clubs doivent participer (600 € de subvention sont apportés pour cela par le département).

La date de la **soirée de fin d'année** est fixée au 22 juin. CP se charge de coordonner son organisation. La formule (menu...) reste à définir.

#### **7. Séjour au Touquet**

Un projet avec **2 sessions de 4 jours** (4 au 8 juillet, 8 au 12 juillet) a été mis sur pied par AL et VK, avec CB. Le problème qui se pose est la différence du **nombre d'inscrits** dans chaque session : 14 pour la première (qui inclut un week-end) et 4 pour la deuxième.

Si seule la première session était conservée, cela nécessiterait d'augmenter le tarif de 20 % pour rester à l'équilibre financier, ce qui deviendrait rédhibitoire pour de nombreux inscrits.

De plus, Lionel ne sera pas disponible le week-end du 6-7 juillet, ce qui ne facilite pas l'organisation.

L'hypothèse d'une **annulation** du séjour est donc avancée. Une formule **alternative** (plus courte et dans un lieu plus proche) est également étudiée pour proposer tout de même quelque chose aux personnes intéressées, dans des conditions financières acceptables pour tous (adhérents et SHEVA).


#### **8. Questions diverses**

Plusieurs **demandes de remboursements** ont été adressées au CA. De façon générale, il est décidé de donner des réponses « associatives » (avoirs ou remboursements) s'agissant de cas particuliers comme des maladies graves, même si ces situations ne rentrent pas dans les conditions prévues par le règlement. En parallèle se développe une courte discussion sur la nécessité de revoir le règlement pour que certaines situations soient formellement prévues, ou *a contrario* de rester souple au cas par cas : ce point devra être revu.

**Prochain CA SHEVA : mardi 21 mai 2013 à 20h30**



Le Secrétaire : Ivan MOSZER



Le Président : Jean-François LASSALLE